



# Directeur de Projet Digital / UX Manager

## PUBLIC CONCERNÉ

- ✓ Titulaire d'une certification de niveau 7 (type maîtrise, master 1) dans le secteur de la communication, des médias, de l'informatique, du multimédia, du design interactif, du marketing, de l'ergonomie ou de l'image
- ✓ Titulaire d'une certification de niveau 6, complétée par une expérience professionnelle de 2 ans minimum en multimédia, jeu vidéo, communication interactive, informatique
- ✓ Titulaire d'une certification de niveau 5, complétée par une expérience professionnelle de 5 années minimum dans les secteurs d'activités précédents
- ✓ Candidat ayant un niveau d'anglais professionnel

Informations détaillées sur le contenu de la formation sur [www.gobelins.fr](http://www.gobelins.fr)

## CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

- ✓ 1<sup>re</sup> session : **Jeudi 7 mars 2024**
- ✓ 2<sup>e</sup> session : **Jeudi 16 mai 2024**
- ✓ 3<sup>e</sup> session : **Lundi 26 août 2024 (dans la limite des places disponibles)**

### Financement via le contrat de professionnalisation

Le candidat visant un contrat de professionnalisation doit impérativement avoir signé un contrat avec une entreprise afin de pouvoir accéder à la formation. Pour les candidats admis, le Service Relations Entreprises de l'école peut les accompagner dans leurs démarches de recherches (participation à un speed-recruting, offres de partenaires mises en ligne sur la plateforme jobteaser, aide à la rédaction du C.V. et de la lettre de motivation).

### Financement via le compte personnel de formation

Les dossiers de financement doivent être déposés auprès des organismes financeurs au plus tard 3 mois ouvrés avant le début de la formation.

## CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le candidat complète le formulaire d'inscription sur le site de Gobelins : [www.gobelins.fr](http://www.gobelins.fr), en choisissant la/les formation(s) souhaitée(s). Le candidat reçoit un mail contenant les informations qui lui permettront de se connecter à son dossier.

Si le(s) souhait(s) du candidat est(sont) jugé(s) recevable(s) par l'école, les modalités de recrutement et concours, ainsi que le lien permettant le paiement des frais de dossier, lui seront adressés par mail. Les pièces justificatives ci-dessous devront alors **impérativement** être fournies au **format pdf**, et dans **5 fichiers distincts**, répartis comme suit :

## DOCUMENTS OBLIGATOIRES pour valider la candidature :

Dans la rubrique :

### Envoi de fichiers

Taille maximum par fichier : 50 Mo

DOCUMENTS DE CANDIDATURE À DÉPOSER APRÈS RÉCEPTION D'UN MAIL LES DEMANDANT

- EN 1 SEUL FICHIER PDF : curriculum vitae **ET** lettre de motivation, à déposer dans le bouton correspondant à :  
"CV (+ Lettre de motivation, si demandée)"

**A DEPOSER DES  
L'INSCRIPTION**

Glissez un fichier ici ou [parcourez votre ordinateur](#) pour joindre un document

**Le CV ainsi que la lettre de motivation doivent être téléversés dès la pré-inscription, ces éléments étant nécessaires à la vérification des prérequis.**

- EN 1 SEUL FICHIER PDF : pièce d'identité obligatoirement en cours de validité (Carte nationale d'identité recto/verso ou passeport), à déposer dans le bouton correspondant à :  
"recto verso Carte d'Identité/Carte de séjour/Passeport"

Glissez un fichier ici ou [parcourez votre ordinateur](#) pour joindre un document

- EN 1 SEUL FICHIER PDF : 3 derniers bulletins scolaires, à déposer dans le bouton correspondant à :  
"Bulletins de notes des deux dernières années"

Glissez un fichier ici ou [parcourez votre ordinateur](#) pour joindre un document

- EN 1 SEUL FICHIER PDF : Dernier diplôme et/ou attestation obtenus (Epreuves anticipées du Bac, Bac, Bac + 2, Licence, etc.) à déposer dans le bouton correspondant à :  
"Document complémentaire A"

Glissez un fichier ici ou [parcourez votre ordinateur](#) pour joindre un document

- Facture prouvant le règlement des frais de dossier, à déposer dans le bouton correspondant à :  
"Attestation de paiement pour les frais de dossier" dans la rubrique "pour les formations assujetties à frais de dossier"

Glissez un fichier ici ou [parcourez votre ordinateur](#) pour joindre un document

**A noter : Si le dossier du candidat comporte une pièce manquante ou erronée, le fichier sera supprimé de son dossier. Un mail lui sera alors adressé pour qu'il téléverse la pièce attendue.**

## DOCUMENTS NON OBLIGATOIRES :

Si le candidat dispose d'ores et déjà d'une promesse d'embauche, dans le cadre de son alternance pour l'année scolaire à venir, il peut déposer le document l'attestant dans un fichier PDF dans le bouton :  
"Promesse d'embauche" dans la rubrique "pour les alternants ayant une proposition d'embauche"

Glissez un fichier ici ou [parcourez votre ordinateur](#) pour joindre un document

Si le candidat souhaite déclarer une situation de handicap, merci de déposer dans un seul et unique PDF les documents justifiant la demande, dans le bouton correspondant à :  
"Notification MDPH/RQTH/aménagements obtenus pour les examens antérieurs"

Glissez un fichier ici ou [parcourez votre ordinateur](#) pour joindre un document

## CALENDRIER

### ✓ TESTS ÉCRITS :

- ✓ 1<sup>re</sup> session : **Lundi 18 mars 2024 matin**
- ✓ 2<sup>e</sup> session : **Lundi 27 mai 2024 matin**
- ✓ 3<sup>e</sup> session : **Vendredi 30 août 2024 matin (dans la limite des places disponibles)**

Durée : Prévoir une ½ journée

Conditions d'organisation : **En distanciel**

#### Publication des admissibles :

- ✓ 1<sup>re</sup> session : **Mercredi 27 mars 2024 - à partir de 18 h 00**
- ✓ 2<sup>e</sup> session : **Mardi 4 juin 2024 - à partir de 18 h 00**
- ✓ 3<sup>e</sup> session : **Jeudi 5 septembre 2024 – à partir de 18 h 00**

### ✓ ÉPREUVES ORALES :

- ✓ 1<sup>re</sup> session : **Mardi 9 – Mercredi 10 et Jeudi 11 avril 2024 \***
- ✓ 2<sup>e</sup> session : **Lundi 10 – Mardi 11 et Mercredi 12 juin 2024 \***
- ✓ 3<sup>e</sup> session : **Lundi 9 et Mardi 10 septembre 2024**

Durée : Environ 30 minutes

Conditions d'organisation : **En distanciel**

#### Publication des admissions :

- ✓ 1<sup>re</sup> session : **Mercredi 17 avril 2024 - à partir de 18 h 00**
- ✓ 2<sup>e</sup> session : **Vendredi 14 juin 2024 - à partir de 18 h 00**
- ✓ 3<sup>e</sup> session : **Jeudi 12 septembre 2024 – à partir de 18 h 00**

Publication des différents résultats sur <https://www.gobelins.fr/formation-initiale/resultats-concours>

*\* Ces dates sont communiquées à titre indicatif et peuvent être soumises à modifications.*

## PROCESSUS DE SÉLECTION

### TESTS ÉCRITS

**Déroulement des tests écrits : En distanciel – Prévoir 3 heures de connexion.**

- QCM culture numérique – 10 minutes
- Synthèse d'articles d'actualités (en anglais) - 20 minutes
- Test de conception – 40 minutes
- Test d'organisation de production – 30 minutes

OBJET DE L'ÉVALUATION	POINTS	CONTENU ET CRITÈRES D'ÉVALUATION
QCM culture numérique	20	Le candidat répond à des questions concernant le secteur numérique, notamment sur les formats, la production de médias, d'images, de vidéos, les applications, logiciels, langages ou technologies, les modèles économiques, les grands acteurs du secteur.
Synthèse d'articles d'actualité (en anglais)	20	Le candidat doit analyser et commenter des graphiques ou des articles en lien avec l'actualité du secteur, à rédiger en anglais.  <b>Le candidat est évalué sur :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sa compréhension des articles</li> <li>- Sa capacité à synthétiser les idées majeures,</li> <li>- Sa capacité à s'exprimer en anglais de manière claire et compréhensible</li> <li>- Sa connaissance d'internet, des logiciels, des réseaux sociaux, des usages numériques...</li> </ul>
Conception	30	Le candidat doit schématiser les écrans clés d'un site ou application, sur papier (croquis, interface filaire, storyboard, diagramme de flux, parcours...). <i>Prévoir des crayons/feutres//stylos de différentes couleurs</i>
Organisation de production	30	Le candidat doit analyser une situation de production (cas d'étude) et proposer un plan d'action (équipe, planning, budget) pour mener à bien cette production.
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	

## ÉPREUVES ORALES

OBJET DE L'ÉVALUATION	POINTS	CONTENU ET CRITÈRES D'ÉVALUATION
Présentation du candidat et de son projet professionnel	60	Le candidat doit présenter son parcours professionnel et ses centres d'intérêt. Il doit expliquer ses motivations pour rejoindre la formation et son projet professionnel.  <b>Le candidat est évalué sur :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Son expression orale, dynamisme, ouverture d'esprit,</li> <li>- L'adéquation entre ses objectifs professionnels et le contenu de la formation, sur sa connaissance du contenu de la formation et sur la préparation de son projet de formation.</li> </ul>
Réalisations professionnelles et/ou personnelles	60	Le candidat doit présenter des réalisations sur support papier et/ou numérique. <b>La présentation de réalisations est obligatoire quel que soit le profil du candidat.</b>  Le candidat peut réaliser un book, c'est-à-dire un dossier contenant des visuels des projets sur lesquels il a travaillé, qu'il soit ou non l'auteur. Un commentaire doit préciser quel a été son apport à ce projet. Le candidat peut présenter des réalisations extra-scolaires ou extra-professionnelles.  Il peut apporter tout élément qu'il juge intéressant de présenter au Jury : application/site web, vidéo, jeu, livres, travail de recherche, mais aussi documents de travail, de suivi de projet...

<b>Suite</b>		<p>Cette présentation doit rendre compte du savoir-faire professionnel du candidat, de sa compréhension des enjeux et du contexte, de sa maîtrise technique, de son organisation et maîtrise des contraintes coût/qualité/délaï ou encore de ses connaissances en management s'il y a lieu.</p> <p><b>Le candidat est évalué</b> sur la qualité des travaux présentés (techniques, graphiques, stratégiques...) et sa capacité à les présenter (recul, synthèse, expression orale).</p>
<b>Anglais</b>	<b>30</b>	<p>Le candidat doit présenter une partie de ses réalisations en anglais.</p> <p><b>Le candidat est évalué</b> sur l'expression orale et la compréhension courante.</p>
<b>TOTAL</b>	<b>150</b>	

## MÉTHODE DE SÉLECTION

- ✓ La note obtenue lors des tests écrits détermine la liste des candidats admissibles.
- ✓ La note finale pour l'admission à la formation est la somme des notes obtenues aux épreuves écrites et orales.